

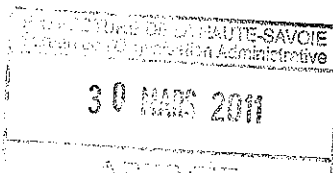


Albanais

Contrat
de développement

S I G A L

2011/



Délibération n° 2011-03-21-16

OBJET : FINANCES

Compte Administratif 2010

Nombre de membres en exercice : 31
Nombre de présents : 16
Nombre de votants : 19

Date de la convocation : 21/02/2011
Date retour Préfecture :
Affichée du au

Le 21 mars 2011 à 18 heures 30,

Le Comité Syndical du S.I.G.A.L., dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, au siège du S.I.G.A.L. à Rumilly (74150), sous la Présidence de M. Jean-Claude MARTIN, Président du S.I.G.A.L.

Présents :

Mme Sylvia ROUPIOZ - M. Jacques COPPIER - M. Roland LOMBARD - M. Bernard GAY - M. Pierre BECHET (qui a reçu pouvoir de M. Philippe HECTOR) - M. Marcel THOMASSET - Mme Viviane BONET - M. Pierre BLANC (qui a reçu pouvoir de M. Christian HEISON) - M. Maurice POPP - M. François RAVOIRE (suppléant de M. Jean-Michel AVON) - M. Georges DUPASSIEUX - M. Roland DALEX - M. Georges GROSJEAN (suppléant de M. Jean-Claude GUERRAZ) - M. Alain COLLINET - M. Jean-Louis DUBOIS (qui a reçu pouvoir de M. Marcel BOUVIER) - M. Alain BAUQUIS

Excusés :

M. Philippe HECTOR (qui a donné pouvoir à M. Pierre BECHET) - M. Hervé TEYSSIER - M. Joseph PERISSIER - Mme Martine MANIN - M. Jean-Marc PELCE - M. Christian HEISON (qui a donné pouvoir à M. Pierre BLANC) - M. Marcel BOUVIER (qui a donné pouvoir à M. Jean-Louis DUBOIS) - M. Bernard BONNAFOUS - M. Jean-Michel AVON (suppléé par M. François RAVOIRE) - Mme Evelyne DEPLANTE - Mme Hélène BUVAT - M. Jean-Claude MARTIN - M. François ABEL - M. Jean-Claude GUERRAZ (suppléé par M. Georges GROSJEAN) - M. Jean-Pierre BUGUET - M. Pierre FROELIG - M. Jean-Jacques GUINOT

Madame Viviane BONET a été élue secrétaire de séance

Monsieur le Président se retire au moment du vote.

Rapporteur : Monsieur le Président

Vu la présentation du compte-administratif 2010,

Vu la présentation des comptes et des résultats pour l'exercice 2010

Comité Syndical du S.I.G.A.L. du 21/03/2011

Considérant que les écritures sont conformes à celles de Monsieur le Comptable du Trésor,

ENTENDU l'exposé de Monsieur le Président qui se retire au moment du vote,

LE COMITE SYNDICAL, à l'unanimité,

APPROUVE le compte administratif 2010 du SIGAL arrêté aux sommes suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses réalisées	520 521,53 €
(Restes à réaliser en dépenses)	11 369,18 €
Recettes réalisées	611 577,41 €
(Restes à réaliser en recettes)	9 857,00 €
Excédent de l'exercice 2010	91 055,88 €
Report de l'excédent 2009	365 632,78 €
Excédent de clôture 2010	456 688,66 €

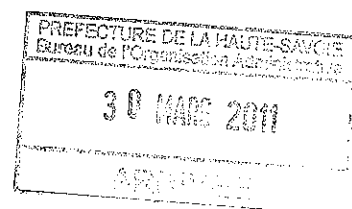
SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses réalisées	100 329,65 €
(Restes à réaliser en dépenses)	9 035,69 €
Recettes réalisées	93 131,29 €
(Restes à réaliser en recettes)	3 267,00 €
Déficit de l'exercice 2010	7 198,36 €
Report de l'excédent 2009	154 658,50 €
Excédent de clôture 2010	147 460,14 €

Ainsi délibéré,

Et ont signé au registre, tous les membres présents.

Pour Extrait Conforme,



Le Président,

Pierre BLANC PRÉSIDENT